

REPUBLIQUE DU MALI

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

SECRETARIAT GENERAL



NOTE CONCEPTUELLE

Projet d'appui à l'amélioration de la compétitivité du riz local

*Réalisée par :
Task-force de la SNDR*

Février 2025

Table des matières

A. Contexte.....	3
B. Justification	3
C. Zones d'intervention potentielles et groupes cibles	4
D. Objectif.....	4
E. Description des Composantes, Résultats et Activités	5
F. Stratégie de Mise en œuvre du Projet	10
G. Organisation et gestion.....	10
H. Suivi-Evaluation.....	11
I. Risques.....	11
J. Coûts et Financements	12
K. Fiche de Projet.....	13
L. Cadre logique	15

1. Contexte

L'agriculture joue un rôle de premier plan dans la croissance économique du Mali, les autorités politiques et administratives du pays ont toujours pris des engagements forts pour ce secteur avec une attention particulière pour le riz. Ces engagements qui se sont traduits entre autres par des subventions aux intrants, la réalisation de grands aménagements, l'élaboration de stratégie de développement de la filière, l'inscription du riz en bonne place dans différents plans et politiques de développement agricole du pays dont la LOA, la PDA, le PNISA, le PDSA, la SNDR et le CREDD/CSCR.

La filière riz est considérée comme l'une des filières agricoles prioritaires pour le développement du Mali à la fois pour satisfaire les besoins alimentaires nationaux dans le cadre de la stratégie de sécurité alimentaire mais aussi pour améliorer la balance des paiements avec des objectifs d'exportation dans la sous-région. En effet, la place du riz dans l'économie nationale n'est plus à démontrer en raison du fait que le riz participe à présent à 5,5% du Produit Intérieur Brut (PIB). Ce chiffre paraît de plus en plus important comparé au chiffre de 2,5% d'il y a 25 ans.

La culture du riz occupe environ 190.000 exploitations agricoles familiales. La consommation annuelle de riz par habitant a atteint les 97 kg/pers/an en 2017. Ainsi, le Mali enregistrerait un taux d'autosuffisance de 96 % en 2018. Actuellement le taux d'autosuffisance en riz est de 89% (AG, CARD 2023 à Abidjan).

Nonobstant, ces bons résultats liés à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR), il n'en demeure pas moins que l'objectif du gouvernement de faire du Mali un exportateur net de riz n'est toujours pas atteint.

Le riz fait alors l'objet d'une attention particulière en termes de politiques publiques et d'enjeux politiques. Il est perçu comme la principale denrée permettant d'atteindre la sécurité alimentaire, d'améliorer les revenus des producteurs, et de satisfaire une demande urbaine croissante à un prix raisonnable.

Dans cette optique, le Gouvernement tout en cherchant à réduire les importations et aller vers une souveraineté rizicole voudrait mettre l'accent dans la quête d'un riz de qualité compétitif susceptible de donner une facette à la vision du pays en matière d'inversion de la balance commerciale du riz.

2. Justification

La production rizicole du Mali dispose d'un important marché de consommateurs à profiter si la transformation du paddy et la qualité du riz blanc sont améliorées pour livrer un produit marchand et à prix intéressant répondant au goût des consommateurs. Le marché principal est constitué par les grands centres urbains.

Des efforts conséquents ont déjà été réalisés et ou en cours de réalisation tant par l'utilisation de variétés mieux prisées, une production mieux maîtrisée, de meilleurs équipements et pratiques d'usinage, et des conditionnements mieux adaptés et visibles. Toutefois, beaucoup d'autres efforts restent à explorer afin de mener à bien une production nationale à un niveau de qualité et de rentabilité répondant aux besoins des consommateurs.

Malgré la disponibilité et l'utilisation effective de variétés performantes, les défis à relever demeurent nombreux : le taux élevé de brisures (40% en moyenne) ; la présence des impuretés dans le riz décortiqué qui occasionne une faible qualité physique ; l'insuffisance de labels commerciaux facilitant la reconnaissance du riz par les consommateurs constituent encore des facteurs limitants et impactent négativement sur sa compétitivité par rapport au riz importé. Pour inverser cette forte tendance à la dépendance vis-à-vis du riz importé, il urge d'œuvrer à l'assurance d'un riz de qualité marchande et à un prix compétitif. Pour ce faire il est nécessaire de :

- Améliorer la qualité du riz malien à travers l'amélioration de la qualité des équipements (promotion d'équipements et d'unités de transformation) adaptés ;
- Supprimer la concurrence déloyale du riz importé en moralisant les mesures d'accompagnement accordées aux importateurs ;
- Développer des labels commerciaux ;
- Mettre l'accent sur la certification des riz marchands ;
- Soutenir l'activité de l'étuvage en faisant des investissements structurants en faveur des étuveuses et renforcer le positionnement du riz local étuvé sur le marché ;
- Promotion de solutions digitales pour soutenir la commercialisation du riz.

Une véritable politique de qualité doit d'une part se baser sur la participation de tous les acteurs et doit au final profiter à tous les acteurs. Pour réussir pleinement, elle doit s'intégrer dans un mode de pilotage interprofessionnel.

C'est pour donner corps à cette vision qu'il est formulé le projet relatif à « »

3. Zones d'intervention potentielles et groupes cibles

Le projet couvre le territoire national

3.1. Cibles

Les groupes cibles directs sont : les producteurs, les transformateurs, les étuveuses, les commerçants, les transporteurs.

Les groupes cibles bénéficiaires indirects sont :

- L'Etat ;
- Les consommateurs à travers l'augmentation de l'offre nationale en riz de qualité ;
- Les fournisseurs/distributeurs d'intrants, les prestataires.

4. Objectifs

4.1. Objectif général

L'objectif général du projet est de contribuer à la compétitivité du riz malien en vue de générer des parts additionnelles sur les marchés sous régionaux.

4.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont :

1. Réduire les pertes post-récolte ;
2. Améliorer la transformation du riz ;
3. Améliorer les conditions de stockage, de conservation et de conditionnement ;
4. Renforcer l'accès du riz au marché (commercialisation)

5. Description des Composantes, Résultats et Activités

Le projet comprend quatre composantes qui sont les suivantes :

1. Réduction des pertes post-récolte ;
2. Amélioration de la transformation du riz ;
3. Amélioration des conditions de stockage, de conservation et de conditionnement ;
4. Renforcement l'accès du riz au marché (commercialisation).

Composante I : Réduction des pertes post-récolte

L'objet de cette composante est de contribuer à réduire les pertes post-récolte au moins à 10%, afin d'accroître les niveaux de production de paddy. Il s'agira de développer un plan de formation pour respecter les bonnes pratiques en matière de récolte et post-récolte. A cela sera ajoutée l'acquisition d'équipements et de machines modernes de récolte et de post-récolte. Par ailleurs, des études peuvent être engagés pour apprécier les différents niveaux de perte afin de procéder au choix pertinent des équipements et machines appropriés.

Les résultats attendus ainsi que les activités à mener sont résumés ci-dessous :

Résultats 1.1 une réduction d'au moins 10% des pertes récolte et postes récoltes de la situation de référence est acquise

Résultat 1.2: une meilleure connaissance des niveaux et sources de pertes est effective

Tableau 1 : décrit les activités en fonction des résultats de la composante 1

Composante	Résultats	Activités
Composante I : Réduction des pertes post-récolte	R.1.1 une réduction d'au moins 10% des pertes récolte et postes récoltes de la situation de référence est acquise	Renforcer les capacités des acteurs sur les bonnes pratiques réduisant les pertes post-récolte dans la filière sont adoptées par les acteurs
		Appuyer les acteurs de la filière riz en équipements/infrastructures favorisant la diminution des pertes post-récolte

	R.1.2: une meilleure connaissance des niveaux et sources de pertes est effective	Rétablir une situation de référence relative aux pertes durant les opérations de récolte et de post-récolte
		Diffuser les résultats ainsi que les techniques visant à réduire les pertes

Composante II Amélioration de la transformation du riz

L'objet de cette composante est d'améliorer de manière significative la quantité de riz transformé (blanc et étuvé) de sorte à ce qu'il réponde aux critères d'appréciation des consommateurs. Pour cela, les mesures à prendre feront en sorte qu'au moins la moitié de la production soit transformée de manière moderne. Pour y parvenir, l'accent sera mis dans le court et moyen termes dans la mise aux normes des unités existantes et la facilitation de l'accès à de nouvelles mini rizeries. Dans le long terme, il s'agira de construire de nouvelles usines modernes de transformation. De manière spécifique, le projet s'évertuera d'une part à appuyer la construction de 4 nouvelles usines et 400 mini rizeries et renforcer les capacités techniques des opérateurs de machines et d'autres parts d'appuyer la valorisation des produits agroalimentaires à base de riz et de faciliter l'approvisionnement des unités de transformation travers la contractualisation. Il en est de même pour la facilitation au financements des équipements et matériels de transformation normalisées.

Pour opérationnaliser cette composante, les résultats attendus sont les suivants :

Résultat 2.1. Des normes de réalisations des infrastructures de transformation sont définies

Résultats 2.2. L'accès aux équipements et matériels de transformation est acquis

Résultats 2.3 Des options de réduction des coûts de transformation sont connues

Tableau2 : décrit les activités de l'amélioration de la transformation

Composante	Résultats	Activités
Composante II : Amélioration de la transformation du riz	R 2.1 Des normes de réalisations des infrastructures de transformation sont définies	A2.1.1 Mettre aux normes les unités de transformation existantes
		A2.1.2 Renforcer les capacités des acteurs sur la mise aux normes des unités de transformation
		A.2.1.3 Diffuser les normes de réalisation des unités de transformation
	R.2.2. L'accès aux équipements et matériels de transformation est acquis	A.2.2.1. Appuyer la mise en place de nouvelles unités de transformation

		A.2.2.2. Promouvoir l'étuvage et la transformation agroalimentaire
		A.2.2.3. Faciliter l'accès au financement des équipements et matériels normalisés
	R.2.3 Des options de réduction des coûts de transformation sont connues	A.2.3.1. Identifier des équipements de transformation à faible consommation d'énergie
		A2.3.2. Renforcer les capacités des promoteurs d'unités de transformation à la gestion efficace (Approche GERM)

Composante III : Amélioration des conditions de stockage, de conservation et de conditionnement

La composante III a pour objectif de faire en sorte que la totalité du paddy et du riz blanc marchands produits dans les grands et moyens aménagements soient stockés et conservés selon les normes- (technique, phyto, etc.) et que la moitié du paddy et riz blanc produits dans les autres écologies soient également stockés et conservés dans les mêmes conditions normées. Pour y arriver, il s'agira à court et moyen termes de réhabiliter les infrastructures de stockage/conservation/conditionnement en les mettant en normes standards, de rendre visible la disponibilité et la localisation des stocks et d'accompagner les acteurs à accéder à des emballages de qualité compétitifs. A long terme, il s'agira de construire des infrastructures modernes de stockage/conservation/conditionnement et d'une unité de fabrique d'emballages de qualité notamment dans le cadre du partenariat public privé (PPP).

Les résultats attendus ainsi que les activités à mener sont résumés ci-dessous :

Résultat 3.1 : Les conditions de stockage et de conservation sont améliorées

Résultat 3.2 : Les conditions d'emballage, de conditionnement et de présentation du riz marchand sont améliorées

Tableau 3 : décrit les activités de l'amélioration des conditions de stockage, de conservation et de conditionnement

Composante	Résultats	Activités
Composante III : Amélioration des conditions de stockage, de	R. 3.1 : Les conditions de stockage et de conservation	A.3.1.1. Renforcer les infrastructures de stockage et de conservation
		A3.1.2. Renforcer les responsables sur les normes des infrastructures de stockage et de

conservation et de conditionnement		conservation
	R. 3.2 : Les conditions d’emballage, de conditionnement et de présentation du riz marchand sont améliorées	A3.2.1. Créer les conditions d’emballage, de conditionnement
		A3.2.2. Elaborer des normes standards de conditionnement, d’emballage et de présentation du riz blanc malien
		A3.2.3. Diffuser des normes standards de conditionnement, d’emballage et de présentation du riz blanc malien

Composante IV : Renforcement de l’accès du riz au marché (commercialisation)

L’objectif de la composante est de faire en sorte que le riz soit disponible et accessible auprès des consommateurs. Ceci se traduira par le fait que 80% du riz commercialisé se fera dans les circuits formels. Pour y parvenir, les mesures à prendre concerneront dans le court et moyen termes l’amélioration du circuit de distribution du riz et dans le long terme l’accompagnement des acteurs à l’acquisition d’infrastructures nécessaires à leurs activités et le désenclavement des zones de production.

De manière spécifique, l’accent sera mis sur : la maîtrise par les acteurs de l’information sur le marché (prix, quantités, etc.), la facilitation des relations d’affaire contractuelles entre des acteurs de la filière riz, la promotion de labels commerciaux collectifs, la mise en place des centrales d’achat, la promotion d’actions de marketing, la promotion et formalisation des achats institutionnels du riz local et le désenclavement des zones de production.

L’opérationnalisation de la composante se fera à travers des résultats suivants :

Résultat 4.1 La promotion du riz malien est renforcée

Résultat 4.2 La contractualisation entre les acteurs est effective

Résultat 4.3 La faitière des commerçants (ANACORIZ)¹ est renforcée

Résultat 4.4 Les marchés institutionnels du riz sont renforcés

Tableau 4 : décrit les activités du résultat « Les marchés institutionnels du riz sont renforcés »

Composante	Résultats	Activités
	R. 4.1 La promotion du riz malien est renforcée	A4.1.1 Renforcer le circuit de distribution du riz local
		A.4.1.2. Développer des activités de marketing autour du riz local aux niveaux national et régional, notamment les solutions digitales

¹ Association Nationale des Commerçants de Riz du Mali

Composante IV : Renforcement l'accès du riz au marché (commercialisation)		A.4.1.3. Créer des labels commerciaux de riz
		A.4.1.4 Renforcer la connectivité entre les zones de production et le marché
	R.4.2 La contractualisation entre les acteurs est effective	A.4.2.1 Faciliter la contractualisation entre les acteurs
		A.4.2.2 Elaborer trois modèles d'affaires inter liés entre les acteurs (les OP, les rizeries et les distributeurs), en déterminant les
		A.4.2.3 Organisation des rencontres de mise en relation et de contractualisation (bourses, journées promotionnelles)
	R.4.3. La faitière des commerçants (ANACORIZ)² est renforcée	A.4.3.1.Renforcer les capacités des responsables la faitière sur la gestion/ marketing et négociation
		A.4.3.2.Faciliter les acteurs de la faitière à l'accès aux emballages de qualité
		A.4.3.3 Organiser des visites d'échanges d'expériences dans la sous-région
	R. 4.3 Les marchés institutionnels du riz sont renforcés	A.4.4.1 Actualiser l'étude sur l'inventaire des acheteurs institutionnels
		A.4.4.2. Faire un Plaidoyer pour la formalisation de l'achat institutionnel et l'étendre aux services des armées, des hôpitaux, des cantines scolaires, des ONG

Composante V : coordination et gestion du projet :

Les activités consisteront principalement à :

- Mise en place du personnel de coordination du projet ;

² Association Nationale des Commerçants de Riz du Mali

- Mise en place d'Équipements et mobiliers de bureau
- Acquisition de Fournitures de bureau
- Suivi-évaluation.

6. Stratégie de Mise en œuvre du Projet

Les activités du projet seront pilotées par une Unité de Gestion du Projet (UGP) qui mettra les transformateurs au centre des interventions du projet. La stratégie de mise en œuvre sera basée sur un modèle de contractualisation avec le transformateur au centre des relations entre les acteurs. Le projet facilitera la mise en relation et le renforcement de capacités des acteurs de la chaîne de valeur du riz. En conséquence, il conviendra de les responsabiliser le plus possible vis-à-vis de la gestion des infrastructures et équipements mis à leur disposition.

Pour ce qui concerne les investissements (améliorations et construction des infrastructures de stockage, amélioration des équipements existants, promotion de nouvelles unités de transformation etc.), les investissements devront combiner une part des fonds propres, une part de subvention et un accès à un crédit d'infrastructures ou équipements. Les proportions pourront varier en fonction du type de demandes sachant que les Organisations de Producteurs auront une part prépondérante de subvention lorsque les sociétés privées devront surtout s'autofinancer par fonds propres et crédit. Aussi, on peut ajouter mettra l'accent sur la réduction de la facture énergétique de la chaîne de valeurs pour une meilleure rentabilité des unités de transformation. Par ailleurs, la collaboration avec les institutions de crédit sera impérative à la bonne marche du projet qui pourra déboucher sur des mécanismes de meilleures garanties des investissements.

Au niveau de la composante réduction des perte-postes récolte, le projet mettra l'accent sur les équipements et matériels adaptés ainsi que les bonnes pratiques qui permettront de booster et d'améliorer la qualité du riz paddy et du riz transformé.

Pour ce qui concerne la composante Renforcement de l'accès du riz au marché (commercialisation), le projet contribuera à la mise en place d'un mécanisme fonctionnel de du marché du riz ; à l'effectivité de la contractualisation entre les acteurs de la filière ; à la définition de normes de réalisation des infrastructures de commercialisation du riz, etc. Quant au niveau de la composante mettra l'accent sur la réduction de la facture énergétique de la chaîne de valeurs ; à la connectivité entre les zones de production et de commercialisation.

Pour ce qui concerne les actions en faveur de la qualité, les événements promotionnels de la filière, la création de label, le renforcement des marchés institutionnels, le marketing ou l'information des acteurs de la filière il sera préférable de faire en sorte que les professionnels organisés en interprofession participent dès leur lancement pour rapidement en assurer le pilotage.

Pour une meilleure mise en œuvre, le projet s'appuiera sur les structures de recherche, des prestataires de service, des services techniques du ministère en charge de l'agriculture et l'interprofession riz et ses membres faitières des familles professionnelles.

7. Organisation et gestion

Le projet devra être placé sous la coordination générale d'une unité de gestion de projet qui devra travailler en étroite collaboration avec les services du Ministère de l'Agriculture, notamment le point Focal de la CARD en charge de la SNDR.

A terme, l'unité de gestion du projet devra se désengager au profit de l'interprofession représentatif et redynamisé.

Les actions seront menées en étroite collaboration avec les élus locaux. ???

8. Suivi-Evaluation

Le suivi évaluation reposera sur les critères généraux de qualité du riz écoulé sur les marchés urbains, sur la visibilité du riz local et l'appréciation qu'en auront les consommateurs urbains.

Ce suivi sera fait à la fois par l'unité de gestion du projet, par le point focal de la CARD, les organisations faitières de la filière, les bénéficiaires directs du projet mais aussi d'autres institutions comme l'interprofession et l'Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM). Suivi-évaluation externe ??? Mécanisme de suivi-évaluation ??? évaluation prospective, mi-parcours et d'impacts.

9. Risques

10.Couts et Financements

Le coût du projet est estimé à _____ réparti comme suit :

Composantes	Montant en FCFA	Part relative (%)
Composante 1		
Composante 2		
Composante 3		
Composante 4		
Gestion de projet		
TOTAL Projet		100,00

11.Fiche de Projet

PROFIL DU PROJET		
1.	Pays	Mali
2.	Titre (Nom du projet)	Projet d'appui à l'amélioration de la compétitivité du riz Local
3.	Localisation du Projet	Le projet couvre le territoire national
4.	Coût	F CFA
5.	Durée du Projet	5 ans
6.	But et objectifs	Objectif global : L'objectif général du projet est de contribuer à la compétitivité du riz malien en vue de générer des parts additionnelles sur les marchés sous régionaux. Objectifs spécifiques 1. Réduire les pertes post-récolte ; 2. Améliorer la transformation du riz ; 3. Améliorer les conditions de stockage, de conservation et de conditionnement ; 4. Renforcer l'accès du riz au marché (commercialisation)
7.	Résultats attendus	Résultats 1.1 une réduction d'au moins 10% des pertes récolte et postes récoltes de la situation de référence est acquise Résultat 1.2: une meilleure connaissance des niveaux et sources de pertes est effective Résultat 2.1. Des normes de réalisations des infrastructures de transformation sont définies Résultats 2.2. L'accès aux équipements et matériels de transformation est acquis Résultats 2.3 Des options de réduction des coûts de transformation sont connues
8.	Bénéficiaires Ciblés	Les groupes cibles directs sont : les producteurs, les transformateurs, les étuveuses, les commerçants, les transporteurs. Les groupes cibles bénéficiaires indirects sont : - L'Etat ;

³ Association Nationale des Commerçants de Riz du Mali

		- Les consommateurs à travers l'augmentation de l'offre nationale en riz de qualité ; - Les fournisseurs/distributeurs d'intrants, les prestataires.
9.	Composantes du Projet	Composante I : Réduction des pertes post-récolte ; Composante II : Amélioration de la transformation du riz ; Composante III : Amélioration des conditions de stockage, de conservation et de conditionnement ; Composante IV : Renforcement l'accès du riz au marché (commercialisation).

12.Cadre logique

Code	Programme / Projet	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de Vérification	Hypothèses / Risques importants
OBJECTIF GLOBAL				
OG				
OBJECTIFS SPECIFIQUES				
OS1			FAO STAT INSAT CPS/SDR Rapports du projet	
OS2				
OS3				
OS4				
OS5				
RESULTATS				
Composante 1				
R.1.1			FAO STAT INSAT CPS/SDR Rapports du projet	Profil de l'hivernage Gestion de lâcher d'eau Maladies phytosanitaires
R.1.2			FAO STAT INSAT CPS/SDR Rapports du projet	Retard dans la mise à disposition des intrants de qualité Profil de l'hivernage Gestion de lâcher d'eau Maladies phytosanitaires

Code	Programme / Projet	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de Vérification	Hypothèses / Risques importants
	Composante 2			
R.2.1				- La concurrence du riz importé devient plus accrue - Les professionnels refusent d'entrer dans une logique de gestion interprofessionnelle de la filière riz
R.2.2				Les acteurs trouvent le système de contrôle contraignant et expriment de la réticence
	Composante 3			
R.3.1			Rapports du projet Rapport de suivi de l'AEDD	
R.3.2			- Rapports du projet - Rapport de suivi de l'AEDD - DNA, CPS/SDR, - Statistiques des industriels	La non maîtrise des techniques d'amendement
	Composante 4			
R 4.1				

Code	Programme / Projet	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de Vérification	Hypothèses / Risques importants
R 4.2				
	Composante 5			
R 5.1				
R 5.2				
	Activités	Coût total : 13 635 600 000 PTF : 10 772 124 000 Etat : 2 727 120 000 Bénéficiaires : 136 356 000	Accord de financement	Les moyens financiers ne sont pas mis en place à temps

Annexe 1 : Détails de l'estimation des coûts du projet

CN	objectifs spécifiques	Résultats attendus	Activités	Actions	Coûts FCFA	Financement		
						Acquis	A recherche r	
Projet d'Appui à l'Amélioration de la compétitivité du riz local	Réduction des pertes post-récolte	R.1.1. une réduction d'au moins 10% des pertes récolte et postes récoltes de la situation de référence est acquise	A.1.1.1. Renforcer les capacités des acteurs sur les bonnes pratiques réduisant les pertes post-récolte dans la filière sont adoptées par les acteurs	1. former 600 agents sur les bonnes pratiques rizicoles 2. former au moins 300000 producteurs	900000000 600000000		900000000 600000000	1. 1 session x 30 centres x 3000000/formation /an 2. 25000 F x 4 mois x 600 agents/an
			A.1.1.2. Appuyer les acteurs de la filière riz en équipements/infrastructures favorisant la diminution des pertes post-récolte	1. sensibiliser les producteurs sur les procédures d'immatriculation et d'enregistrement des parcelles des exploitations 2. subventionner les procédures d'immatriculation et d'enregistrement	PM PM		PM PM	1 et 2. Actions déjà budgetisées dans le projet d'accroissement des investissements dans la filière riz

				t des parcelles des exploitations				
		R.1.2. une meilleure connaissanc e des niveaux et sources de pertes est effective	A.1.2.1. Rétablir une situation de référence relative aux pertes durant les opérations de récolte et de post- récolte	1, mettre en place un crédit de campagne pour améliorer l'accès aux intrants 2. sensibiliser les producteurs sur le mécanisme e- voucher 3. former des formateurs sur e-voucher 4.appuyer la mise en place de systèmes de distribution d'intrants de proximité	120000000 00 4000000 4000000 4000000	120000000 00 (subvention de l'Etat)	4000000 4000000 4000000	1. système actuel existant 2. (2 sessions x 100000 F/session dans 2 zones/an 3. atelier 10 pers/5 Jours 4. 2 réunions in situ/an/zone x 100000

			A.1.2.2. Diffuser les résultats ainsi que les techniques visant à réduire les pertes	1. repertorier les variétés cataloguées adaptées selon les zones 2. diffuser à grande échelle ces variétés 3. suivre le respect du calendrier cultural par zone	1000000 5000000 PM		1000000 5000000 PM	1. un forfait 2. 5000 F x 1000 exemplaires de livret 3. le suivi sera inscrit dans la gestion de projet
	Amélioration de la transformation du riz	R.2.1. Des normes de réalisations des infrastructures de transformation sont définies	A.2.1.1. Mettre aux normes les unités de transformation existantes	1. appuyer l'acquisition de 1000 batteuses, 1000 décortiqueuses, 4 minirizeries et locaux, 4 rizeries 2. appuyer la construction et équipement de 50 magasins 3. appuyer l'acquisition de 1000 kits d'étuvage 4. former 7000 transformatrice	620000000 0 250000000 0 175000000 350000000 350000000		620000000 00 250000000 00 175000000 0 350000000 0 350000000 0	1. 3000000F x 1000 batteuses + 2000000F x 1000 décortiqueuses + 100000000 F x 4 minirizeries + 200000000F x 4 rizeries 2. 50000000F x 50 magasins équipés 3. 175000F x 1000 kits 4. 1000000F x 35 zones/an

			s sur les techniques de l'étuvage 5. appuyer l'organisation et la structuration de 35 groupement de femmes				5. 1000000F x 35 OP oraganisées et structurées
		A.2.1.2. Renforcer les capacités des acteurs sur la mise aux normes des unités de transformation	1. appuyer la mise en place d'un mécanisme de commercialisation groupée 2. appuyer le transport du paddy et du riz blanc 3. faciliter la constitution de stocks de sécurité 4. suivre et diffuser l'évolution des stocks et du prix du riz	10000000 PM PM PM 18000000		10000000 PM PM PM 18000000	1. Forfait étude 5000000F + 5000000 pour validation 2. cf projet investissements (desenclavement) 3. cf dispositions de l'Etat en la matière 4. cf composante gestion du projet 5. 3000000F x 2 rencontres x 3 ans

			5. Plaidoyer pour la mise en place de crédits de commercialisation				
	R.2.2 le contrôle qualité de la production est assurée	A.2.2.1. renforcer le dispositif d'inspection et de contrôle de qualité du riz	1.appuyer l'analyse et la certification de la qualité du riz 2.vulgariser les textes en vigueur pour le contrôle de la qualité de produits d'origine végétale 3. renforcer les capacités des transformateurs sur les bonnes pratiques d'hygiène et de transformation	40000000 105000000 PM 100000000		40000000 105000000 0 PM 100000000 0	1. forfait pour une subvention dégressive des coûts des analyses 2. 10000000F x 35 zones x 3 ans 3. cf action 2 4. forfait de 100000000F /an pour la réalisation des actions

			(HACCP) 4. renforcer les capacités techniques et opérationnelles des inspecteurs				
		A.2.2.2. Promouvoir la labellisation du riz produit	1. suivre les producteurs pour la traçabilité et normes de qualité 2. faciliter le packaging 3. appuyer la mise en place d'un riz labbel Mali	PM 500000000 10000000		PM 500000000 10000000	1. cf action liée au renforcement des services de contrôle 2. forfait pour une subvention dégressive du packaging 3. 5000000 F pour étude + 5000000F pour atelier national de validation

	L'amélioration de la résilience des systèmes de production face aux changements climatiques	R.3.1. l'empreinte carbone du système de production rizicole est réduite de façon progressive	A.3.1.1. réduire le niveau d'émission de méthane au niveau de la production rizicole	1. faire un benchmark sur les techniques de réduction des GES en riziculture 2. renforcer les capacités d'au moins 300000 riziculteurs sur les techniques de réduction d'émission de GES	5000000 600000000		5000000 600000000	1. forfait de 5000000 F pour l'étude 2. 25000F x 1 CEP x 600 agents x 4 mois /an
			A.3.1.2. améliorer le niveau de séquestration du carbone dans le sol	1. former 600 agents sur les techniques de compostage 2. promouvoir l'utilisation de fertilisants organiques de qualité en riziculture	PM 6000000		PM 6000000	1. cf formation de 600 agents sur les bonnes pratiques 2. forfait 5000F x 1200 CEP /an
		R.3.2 l'utilisation d'intrants bio et la restauration des sols sont renforcées	A.3.2.1. promouvoir l'utilisation des biofertilisants et biopesticides, des ouvrages antiérosifs	1. faciliter l'accès aux biofertilisants et biopesticides 2. renforcer les capacités de 60000 producteurs de	40000000 240000000		40000000 240000000	1. forfait pour une subvention dégressive de diffusion de produits bio 2. forfait 100000F x 240 CEP /an

				riz pluvial sur les techniques de construction d'ouvrages anti érosifs				
			A.3.2.2. utiliser les variétés climato-intelligentes	1. répertorier les variétés climato intelligentes adaptées selon les zones 2. informer les acteur sur l'existence de ces variété à grande échelle	1000000 5000000		1000000 5000000	1. un forfait pour l'établissement du repertoire 2. 5000 F x 1000 exemplaires de livret
	la réduction des pertes le long de la chaine de valeur	R.4.1. une meilleure connaissance des niveaux et sources de pertes est effective	A.4.1.1. établir une situation de référence relative aux pertes durant les opérations de récolte et de post-récolte	1. commanditer une étude d'établissement de situation de références 2. valider les résultats de l'étude	5000000 5000000		5000000 5000000	1. forfait pour l'étude 2. forfait pour l'atelier national de validation
			A.4.1.2. diffuser les résultats ainsi que les techniques visant à réduire les pertes	1. former et sensibiliser 300000 producteurs de riz sur les résultats de	PM PM		PM PM	1. cf renforcement des capacités sur les bonnes pratiques en riziculture et la reduction de

			l'étude 2. suivre la mise en œuvre des recommandations de l'étude				l'émission des GES 2. cf fonctionnement de l'unité de gestion du projet
	R.4.2 une réduction de 50% du niveau de pertes estimée à la situation de référence est atteinte	A.4.2.1. renforcer les capacités des acteurs sur les bonnes pratiques de récoltes et post-récoltes	1. former 600 agents sur les bonnes pratiques rizicoles 2. former au moins 300000 producteurs	PM PM		PM PM	1. cf renforcement des capacités sur les bonnes pratiques en riziculture 2. cf renforcement de capacités des producteurs
		A.4.2.2. mettre à la disposition des acteurs des équipements adéquats pour les opérations de production de paddy	1. appuyer l'acquisition de 4000 motoculteurs, 100 tracteurs, 1000 pelledozer attelés, 720 motopompes 2. appuyer l'acquisition de matériels (sarcluses, repiqueuses, semoir à rang multiples, botteleuses, appareils de traitements et	PM PM PM 18000000		PM PM PM 18000000	1. cf projet investissements 2. cf projet investissements 3. cf projet investissements 4. forfait de 2000000 F par an pour appuyer l'interprofession riz

				combinaison, etc.) 3. former 4100 conducteurs d'engins agricoles 4. appuyer le fonctionnement de interprofession				
--	--	--	--	---	--	--	--	--